



RAPPORT D'ANALYSE

Direction Relations avec les usagers, citoyenneté, jeunesse - juillet 2023

Bords de Deûle : bientôt un grand parc !

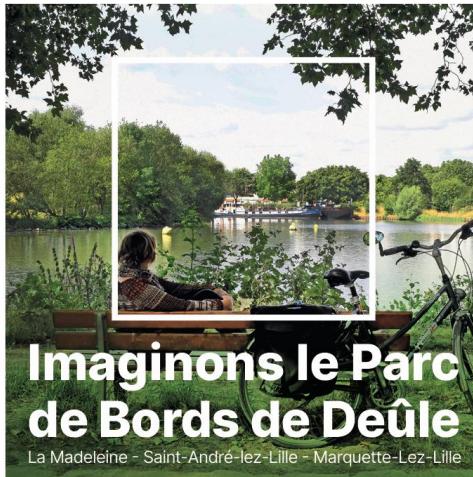
Rapport d'analyse de la concertation citoyenne



UNE CONCERTATION GRAND PUBLIC

Du 1er mars au 1^{er} juillet 2023

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Imaginons le Parc de Bords de Deûle

La Madeleine - Saint-André-lez-Lille - Marquette-Lez-Lille

→ Du 17 avril au 31 mai 2023
donnez votre avis sur
participation.lillemetropole.fr



lillemetropole.fr

Bords de Deûle
PARC DE LA DEÛLE
UN LIEU ENTRE NATURE ET VILLE



Préambule

Cette démarche de concertation menée par la MEL avait pour objectif de connaître les besoins et attentes des citoyens à propos de la création d'un nouveau parc de 20 hectares situé sur les communes de Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille et La Madeleine.

Toutes les contributions citoyennes sont recensées et transmises à la Direction de la Planification urbaine de la MEL et des élus en charge de ce projet.

Ce rapport d'analyse est une synthèse des grandes tendances d'expression et des sujets principaux qui sont ressortis des contributions citoyennes.

A partir de ce document, la MEL effectuera un bilan de concertation pour dire en quoi les éléments de concertation ont été pris en compte ou pas au regard de l'analyse technique réalisée. Ce bilan sera également communiqué aux citoyens.

Chiffres clés de la concertation #Bords de Deûle : bientôt un grand parc !



118 contributions en ligne

4 propositions d'associations en ligne

1 atelier avec **80** jeunes de 16 à 25 ans en service civique



2 ateliers avec **60** participants

Rappel de la méthode



Objectif : savoir ce que les citoyens veulent faire dans ce parc, comment ils souhaitent s'y rendre et connaître leur lien avec ce lieu.



Modalités de concertation :

- 1 page web dédiée
- 1 module de débat et d'expression libre en ligne
- 1 réunion publique de présentation du projet
- 1 atelier dédié aux jeunes de 16 à 25 ans
- 1 visite du site
- 2 ateliers ouverts au grand public
- 1 réunion publique de restitution de la concertation



Diffusion/communication :

- E-mail et information dédiée via les réseaux du service planification urbaine
- Diffusion d'un flyer (lieux publics, mairies, riverains...)
- Publication sur les réseaux sociaux
- Newsletter du site de la participation citoyenne de la MEL

CONTRIBUTIONS NUMÉRIQUES





Les mots clefs



Les principaux besoins et attentes partagés



Espaces naturels

Des arbres, des zones sauvages, favorisant la biodiversité



Modes de déplacements doux

Continuité des pistes cyclables et des chemins piétons (passerelles pour traverser les deux rives)



Sport, culture, détente, en famille

Du calme pour se détendre, des équipements pour jouer à toute âge, des animations, des spectacles, de la convivialité



Apprentissage, découverte du patrimoine historique et naturel

Site archéologique, passé industriel, ferme pédagogique, expositions

BORDS DE DEÛLE : BIENTÔT UN GRAND PARC ! / SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX DÉBATS



Les principaux débats



Espaces naturels

Nature et biodiversité : maintien de zones « sauvages » avec prairies non fauchées, plaines engazonnées, gestion différenciée, arbres non taillés, où la faune et la flore pourraient se développer. Plus largement, des espaces consacrés aux arbres (y compris existants à préserver), plantes (vergers, plantes aromatiques et médicinales, essences locales...) / fleurs / potagers , jardins ouvriers, compost, récupération d'eau de pluie, mare, activités « nature », observatoires à oiseaux, nichoirs, tours d'observations, éco-pâturage, ruches, refuges.

Continuité écologique avec les espaces naturels existants. « Cohérence verte » avec les parcs amonts et avals respectivement de la Citadelle de Lille, du parc de Robersart de Wambrechies et avec la zone d'hémicycle du Vert-Galant au moyen de trames vertes et au moyen d'une densité naturelle et arborée suffisante pour rattraper un certain retard. Continuité du plan de transition écologique porté par la ville de Lille. Idée d'une balade au bord de la Deûle, de Lambersart à Deûlémont, ponctuée par des haltes offertes par les parcs installés au bord de la Deûle. Zones fraîcheur pour l'été.

Ambiance calme et sereine : non urbaine (faire « disparaître » les bâtiments alentours), vallonnée avec vue sur l'eau, partie réservée à un jardin zen d'inspiration japonaise.



Modes de déplacements doux

Chemins de balades pour piétons, vélos, trottinettes, poussettes et personnes à mobilité réduite (PMR) : enjeu de sécurisation des piétons vis-à-vis des cyclistes, de création d'un cheminement sur les quais de la Deûle, **sans discontinuité** avec les autres (nouveaux) quartiers (Grands Moulins, Quai 22, etc.), Wambrechies, centre de Saint-André à travers le pôle de la Filature, trottoirs plus « accueillants » que ceux de la rue Félix Faure.

Maillage cyclable : aménagement de pistes cyclables depuis Saint-André, Wambrechies, la Madeleine et Lille, création d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée « Lille-Comines », rue Pasteur, depuis le quartier de Berkem, parcours cyclables dans le parc lui-même, enjeu du vélo comme transport et pas uniquement comme loisir.

Équipements pour le vélo : borne réparation, abris/parkings à vélo sécurisés.

Passerelles piétonnes et cyclables pour connecter avec la rive droite de Marquette (par exemple rejoignant le cheminement proche du pont de l'abbaye et de la M108 ou face aux Moulins de Paris ou au niveau de la voie ferrée), connexion avec le canal de Roubaix.

Parc accessible en transports en commun (tram et bus) et pour les **personnes en situation de handicap** avec service de vélo taxi.



Sport, culture, détente, en famille (1/2)

Se promener et/ou faire du sport dans un espace verdure.

Sport : running, city-stade ou terrain multisports, yoga, table de ping-pong, parapente (aménagement d'une butte), accrobranche, terrains de Beach volley, de basket, mini-golf, aires de sport aménagés d'agrès, skate parc, parcours BMX, VTT, rollers, terrain foot (moyen) librement accessible, gestion/surveillance/animation de l'espace complet, jeux d'eau, piscine extérieure.

Profiter d'une offre culturelle / d'animations : expositions temporaires, musée, information autour de l'abbaye de Marquette et du tombeau de Jeanne de Flandres, fêtes au bord de l'eau, balades en bateau et pédalo, jeux de plein air (pétanque, quilles, jeux traditionnels en bois, parcours motricité, jeux de société,...), installations artistiques (type Mosaïc, Moulin Jaune, Chaumont sur Loire), statues, petit amphithéâtre de 100 places pour spectacle vivant (musicaux, théâtraux, bateleurs, clowns, musiciens amateurs, ...), festivals, danses de salon, escape game, Géants (folklore), jumelage avec l'Angleterre (Sleaford), l'Allemagne (Fredersdorf-Vogelsdorf) ou encore le Japon, événements festif (feux d'artifice, marchés nocturnes, de Noël), espace animation dans la médiathèque, ludothèque.



Sport, culture, détente, en famille (2/2)

Se détendre dans un endroit **convivial** et **filial**, espace **multigénérationnel**.

Équipements pour tous : tables de pique-nique, coins barbecue, aires de jeux pour tous (tous les âges et aussi les PMR), toilettes, kiosque.

Restauration / alimentation qui valorise les produits locaux et de saison : restaurant sur péniche, bars, guinguette, foodtruck, fruits comestibles.

Place de marché type halles ouvertes : commerces de proximité ou lien avec les commerces environnants (Hun, Brique House)



Apprentissage, découverte du patrimoine historique et naturel

Place particulière pour le site archéologique et nouvelles fouilles pour découverte du cloître Jeanne de Flandres, création d'un jardin archéologique

Préserver l'attachement au patrimoine histoire et archéologique et à sa valorisation : résérer 4 hectares et faire vivre en particulier l'histoire du site archéologique de l'abbaye cistercienne de Marquette, fondée par la Comtesse Jeanne de Flandres (panneaux explicatifs, musée, etc.). 3 exemples : abbaye Ten Duinen et musée à Saint Idesbald, abbaye de Vaucelles, abbaye de Valloires.

Conserver la mémoire des industries diverses : Textile avec Rigot Stalars/Srive Chimie avec Kuhlmann/Rhodia/Dékachimie. Mécanique avec Massey Ferguson, Decauville, Cibié. Alimentaire avec la Meunerie Lilloise (GMP), le café, le genièvre, la bière, la malterie avec Lesaffre, Verley. Bâtiments avec l'ancienne fabrication de tuyaux en béton (à l'instar du parc Mosaïc en mémoire des immigrants venus travailler dans le Nord). Espaces / supports pédagogiques avec expositions ou panneaux explicatifs.

Valoriser et conserver le patrimoine naturel : ferme pédagogique, patrouille « d'éco gardes » pour renseigner sur la biodiversité et faire respecter un règlement intérieur.



Activités éco-responsables

Lien avec les agriculteurs : ferme pédagogique/urbaine avec lieu de ventes produits frais et locaux.

Revêtements durables et réflexion autour des **matériaux employés éco conçus**, mobilier en harmonie avec la nature (bois, brique ou de l'acier travaillé), sobriété énergétique : panneau solaire sur toit abri vélos, mini éolienne, récupération des eaux de pluie pour les toilettes.

Attractivité écotouristique.

Notion **d'équilibre entre nature et activités sportives et culturelles.**



Le détail des débats ou points d'attention (1/2)

Informer en toute transparence sur les niveaux de pollution : un diagnostic précis avec cartographie des pollutions de chaque parcelle aurait dû être un préalable à la concertation.

Enjeu de **dépollution** (ex-friche Dekachimie (Kulhmann, Rhône-Poulenc, Rhodia) classée SEVESO, alors spécialisée dans la fabrication du T.D.I. (toluylène diisocyanate) puis de T.D.A. (Toluylène Diamine), matières très toxiques), quid de la disparition de la centrale à béton.

Prévoir la cohabitation piétons / cyclistes : cheminements dédiés / adaptés aux différents usages (y compris PMR, poussettes, coureurs).

Problématique du stationnement : la place des voitures doit être réduite mais il est nécessaire de prévoir des places pour les PMR, les familles (crainte pour les places de riverains de la résidence Quai 22). Mise à disposition d'une borne de chargement pour voitures électriques.

Place des chiens : interdits, en laisse, en liberté dans des zones clôturées, "certificat de bonne éducation pour chiens" obligatoire, distributeurs sacs poubelle.



Le détail des débats ou points d'attention (2/2)

Justifier la cohérence du tracé du futur tramway : ne permet pas de desservir les habitants et équipements publics existants (administratifs, scolaires, de loisirs) dans le centre-ville de Saint-André, contrairement à un passage rue Leclerc jusqu'au nouveau « cœur de ville » de Marquette (Les Grands Moulins).

Justifier la part d'urbanisation du parc : logements, médiathèque, piscine, guinguette semblent diminuer la surface réservée au parc et aux espaces de nature à préserver.

Ouvrir le parc le plus largement possible avec fermeture toutes les nuits et pas d'éclairage

Sécuriser le lieu avec gardien.

Donner plus de temps à la concertation sur ce projet.

Gratuité du parc.



Zoom sur les 4 propositions des associations locales



Association "Viens Danse" de Linselles : animation de danses de salon (valse, tango, chacha, bachata, rock etc.) pour animer après-midis dansants durant l'été

Club de parapente RAZ'MOTTE de Villeneuve-d'Ascq : projet sur un espace herbeux et dégagé, avec une butte de quelques mètres pour apprendre les bases du décollage

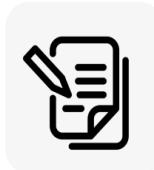


Association Carnot-Filature
Cadre de vie : maintien de zones de parkings aux abords du parc, notamment pour les personnes à mobilité réduite, abandon des programmes de logements et activités, espace de nature et de tranquillité...

#OSONS l'alternative citoyenne à Saint-André-Lez-Lille : privilégier les espaces de nature avant les projets d'activités, renaturation...



CONTRIBUTIONS DES ATELIERS



Atelier du 1^{er} mars 2023

80 jeunes volontaires âgés de 16 à 25 ans



des idées partagées

- favoriser les activités **sportives et culturelles**
- favoriser / valoriser la **biodiversité**
- déplacements à **vélo et/ou à pieds** dans le parc
- programmation **artistique dense**
- **restaurants et bars éthiques**
- **promotion du collectif** : jardins, potagers et composts partagés
- **réinsertion sociale** par l'entretien et les activités du parc



parc autogéré
reposant sur un
système de confiance

parc ouvert en
continu

programmation
culturelles locale et
intimiste

**des
débats**

parc sécurisé
avec des agents
dédiés

parc avec des
horaires
d'ouverture

événements
culturels de grande
ampleur (festival,
carnaval...)

[Télécharger la synthèse détaillée de l'atelier du 1^{er} mars 2023](#)

Atelier-balade du 10 juin 2023

30 participants



des idées majoritaires

- un parc « **poumon vert** », où se ressourcer et se reconnecter à la nature
- une dimension culturelle et pédagogique, basée sur l'**identité historique** du site
- des espaces de **détente** et de **loisirs ludiques ou sportifs**
- des espaces de **convivialité** et de rencontre
- créer une nouvelle **liaison douce** le long des berges sur la rive ouest de la Deûle et avec les parcs de la MEL



Des voies distinctes ou larges pour vélos, piétons et coureurs

Parc ouvert en continu, sans clôture

Localisation et nombre de liaisons piétonnes/ cyclables

Pas de vélo dans le parc

Parc fermé à partir de 22h

Navette fluviale sur la Deûle

des débats

Raccordement avec le tramway touristique

[Télécharger la synthèse détaillée de l'atelier du 10 juin 2023](#)

Atelier du 1^{er} juillet 2023 (1/2)

30 participants

des variables

- **patrimoine bâti** : conservation ou réhabilitation
- **ouverture du parc** : partielle ou totale
- **flux piétons – vélos** : priorité piétons dans le parc, une voie de desserte centrale cycliste
- **voie verte le long de la Deûle** : différenciation voie piétonne (chemin de halage) voie cycliste (piste cyclable)
- **accès à l'autre rive** : 1 passerelle piétons/cyclistes au niveau du pont de l'Abbaye, 1 en face du futur cœur de ville de Marquette et 1 sur la rive nord ou sud; prolongement de la ligne de tram touristique, navette fluvial en l'absence de passerelle
- **accès depuis la frange urbaine** : plusieurs points d'entrée notamment rue Félix Faure, Sadi Carnot, à côté des 2 futurs arrêts du tramway et au niveau de la porte de l'ancien stade Donat-Agache; percée piétonnes depuis le tissu résidentiel.



[Télécharger la synthèse détaillée de l'atelier du 1^{er} juillet 2023](#)

Atelier du 1^{er} juillet 2023 (2/2)

30 participants

des chantiers prioritaires

A envisager dès demain sans attendre l'aménagement final du parc qui pourra prendre plusieurs années.

- **ouvrir les premiers espaces de nature** : aménagement des berges de la Deûle entre Quai 22 et Wambrechies, désenclavement et sécurisation de la rue la Fontaine, actions de pré-verdissement
- **proposer des lieux de restauration et de convivialité** : pérenniser la guinguette, aménager un lieu de restauration (zone de barbecue, food-trucks)
- **préfigurer les équipements ludiques et sportifs** : « prototypage » et tests d'équipements
- **informer et co-construire le futur parc** au moment de l'accueil des premiers usages : petites animations, chantiers participatifs, maison du projet
- **accueillir une programmation culturelle, artistique et de loisirs** : en été, installation de structures temporaires et amovible
- **développer une offre pédagogique liée à l'identité du site** : site archéologique et nature

[Télécharger la synthèse détaillée de l'atelier du 1^{er} juillet 2023](#)



Contact :

Mission concertation et citoyenneté
participationcitoyenne@lillemetropole.fr

